

Commune de



La Lhuye

Bulletin Municipal Mois de septembre 2018 N° 405



La nouvelle classe de l'école du quart Goin refaite à neuf durant l'été

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Permanence des adjoints : le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2018

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

Absent ayant donné pouvoir : Sébastien LE DARD à Christian CRETIN.

1. Recensement de la population 2019

Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. Le prochain recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Le Conseil désigne à l'unanimité (moins 1 abstention) Mme Amélie BERNARD comme coordonnatrice communale, et Mme Corinne BECK, agent recenseur. Les agents recevront une formation courant novembre.

2. ZA Echo Parc : approbation des conditions patrimoniales et financières du transfert à la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité (moins 1 abstention), d'accepter l'acquisition, par la Communauté de Communes, à titre gratuit des parcelles appartenant à la commune de Sennecey-le-Grand, représentant une surface de près de 3 hectares et situées en bordure de la nouvelle zone intercommunale Echo Parc.

3. Modification du tableau des effectifs communaux

Considérant que la secrétaire de mairie est promouvable au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à compter du 01/11/2018, le Conseil valide la création du poste et autorise la modification du tableau des emplois de la commune pour permettre l'avancement de grade.

4. Forêt communale : Destination des coupes d'affouages 2019

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la vente sur pied des arbres de futaies affouagères des parcelles 8b et 9 par les soins de l'ONF et la délivrance du taillis, houppiers, petites futaies et futaies de qualité chauffage. Les délais d'exploitation pour permettre la sortie des bois sur sol portant en dehors des périodes pluvieuses seront les suivants :

- * Abattage du taillis et des petites futaies : 30.04.2020
- * Vidange du taillis et des petites futaies : 30.10.2020
- * Façonnage et vidange des houppiers : 30.10.2021

Il est rappelé que, faute d'avoir enlevé tout ou partie de leur lot avant expiration du délai de vidange, les affouagistes seront déchus des droits qui s'y rapportent pour l'année en cours.

La circulation des véhicules, hors des chemins, cloisonnements d'exploitation et places de dépôt, est interdite en raison du préjudice qu'ils pourraient occasionner aux sols forestiers et aux peuplements.

5. Forêt communale : Demande d'aides auprès de l'Etat et de l'Union européenne dans le cadre de la réalisation d'investissements de desserte forestière

Conformément au document d'aménagement en vigueur, il sera créé en 2019 une route forestière de 100 m linéaire avec une place de retournement sur 230 m² pour la sécurité du chargement des grumes hors voirie. Le montant estimatif des travaux s'élève à 20 970,00 € hors taxes. Le Conseil approuve, à l'unanimité, le projet technique et financier qui lui a été présenté et sollicite, dans le cadre de la mesure 4.3 du Programme de Développement Rural de Bourgogne, l'octroi d'une aide financière de l'Union Européenne (FEADER) et de l'Etat pour un montant de 9 430,40 €. L'Office National des Forêts, gestionnaire à titre d'expert de l'étude du projet, est chargé de préparer et suivre le dossier de demande de subvention et d'assister la Commune dans les démarches à entreprendre auprès de la Direction Départementale des Territoires.

- Questions et informations diverses :

- **Dégradation de la plateforme des points d'apports volontaires du quart Rameau** : Le Conseil valide la proposition d'article du Maire qui sera insérée dans le prochain bulletin municipal, même s'il a conscience que l'incivilité constatée provient sans doute du fait de personnes non résidentes de la Commune.

- **Entretien des caniveaux** : La municipalité remercie tous les habitants qui ont participé à l'entretien des rues du village en maintenant leurs caniveaux en état de propreté et espère que cet effort collectif perdurera dans le temps.

- **Transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne** : M. le Maire informe que la loi transférera la compétence communale aux intercommunalités à compter du 1^{er} janvier 2020, sauf si 25% des communes représentant 20% de la population s'opposent à ce transfert. Dans ce cas, le transfert sera reporté en 2026.

- **Rétrocession de la rue de la Frette à la commune de Lalheue** : la Commune est dans l'attente de connaître la décision de la commune de Messey-sur-Grosne qui délibérera courant septembre.

- **Rentrée scolaire 2018** : la réfection du marquage voirie de l'arrêt du bus devant la mairie est à prévoir.

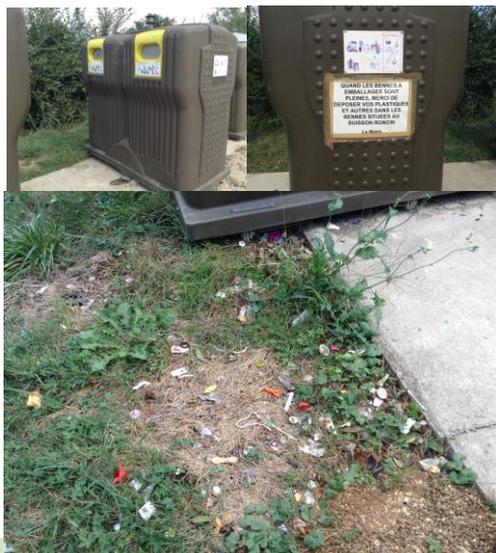
La séance est levée à 21h45.

Prochaine séance : Lundi 8 octobre à 20h00.

LA VIE DE TOUS LES JOURS



IMPORTANT



MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Concernant les bennes à verre et à emballages, cet été nous avons constaté une sérieuse dégradation de la plateforme du quart Rameau (*bouteilles cassées, poubelles ménagères éventrées, cartons, fûts de bière, lunette de toilette et bien d'autres déchets qui n'ont pas leur place à cet endroit mais qui doivent être acheminés à la déchetterie*).

Si le problème persiste, la Commune sera dans l'obligation de remettre en cause cette plateforme, mais nous comptons sur tous (habitants et non-résidents de la commune) pour ne pas en arriver à cette solution.

FORET COMMUNALE : Inscriptions coupes d'affouage 2018 (Parcelle n°12 au Buisson Roncin)

Les personnes désirant s'inscrire pour les affouages 2018 peuvent s'inscrire auprès des membres de la commission des Bois :

Jean-Pierre BECK : 06 07 18 79 24

Magali MULLER : 06 19 84 11 26

Sylvain BERTHIER : 06 30 51 02 29

Une **permanence en mairie se tiendra le samedi 17 novembre de 11h00 à 12h00** pour l'attribution des coupes (tirage au sort), la remise du règlement d'affouage et le paiement de la taxe d'affouage, soit 22 € (délibération du 22/01/2018). En cas d'indisponibilité, merci de vous faire représenter.

Concernant la vente des houppiers, une information sera diffusée le mois prochain.



L'ASSOCIATION RESEAU DE SANTE DES 3 RIVIERES

VOUS INVITE à une réunion d'échanges sur les maladies neuro-évolutives
(Parkinson, maladies apparentées Alzheimer...)

S'informer & échanger

**Réunion sur les
maladies neuro-
évolutives**
à Tournus

Lundi 12 novembre 2018
14h30-16h30

Salle de réunion du CCAS
Espace Chanay (1 rue Chanay)

Entrée libre

Renseignements possibles au
03 85 21 62 10



Avec :

Dr Mallay
Géronte

**Association
France
Alzheimer
71**



**Réseau de
Santé des 3
Rivières**



Organisé
par la
Plateforme
de répit
pour les
aidants
familiaux



Le Café Alzheimer Itinérant s'ouvre aux autres pathologies neuro-évolutives : Maladies d'Alzheimer, apparentées, Parkinson, ...

Lors de cette réunion, il sera proposé d'échanger sur les signes précurseurs, les manifestations ou symptômes, leurs conséquences, les aides et démarches spécifiques, le maintien à domicile, les propositions de soutien ...

Des professionnels et bénévoles seront présents pour vous accueillir, contribuer aux échanges et répondre aux questions.

Cette action est organisée par la Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux de personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative (RDAS, rue Jean Bouvet 71018 MACON) avec le soutien du Réseau de Santé des 3 Rivières, de France Alzheimer 71 et du CCAS de Tournus.

A.S.L : Quoi de neuf à Lalheue ce mois-ci !



A l'occasion de la venue sur Lalheue des Roulottes en Chantier, quelques bénévoles de l'ASL avaient décidé d'organiser des petits déjeuners citoyens.

La manifestation a permis de récolter la somme de 350 €uros.

Ce montant a été converti et bonifié par le magasin Auchan de Sennecey en produits d'hygiène enfants et adultes, au profit des Restos du Cœur.

Ci-dessous le mail qui nous a été adressé par la responsable du pôle chalonnais.

*Bonjour,
Toute l'équipe des bénévoles des restos du cœur de Chalon vous remercient chaleureusement pour le don que vous leur avez fait.*

Soyez persuadés que tous ces produits d'hygiène nous sont très nécessaires et seront très rapidement distribués.

Veuillez transmettre nos remerciements à tous les membres de votre association

Bien cordialement,

*Evelyne DEBRAND
Responsable des restos du cœur de Chalon*

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU DE L'ASL :

Président : Didier Favier

Trésorier : Martin Boucher

Secrétaire : Gaële Guillaume

**PROCHAINE MANIFESTATION
A NOTER DANS VOS AGENDAS !**



CINEMA NUMERIQUE :

(Salle des fêtes de Lalheue)

Les vieux fourneaux

mercredi 10 octobre à 20h30



Comédie - Film Français de Christophe Duthuron avec
Pierre Richard - Eddy Mitchell - Roland Giraud.

Durée : 1:29 - Public : Ado-Adultes

Pierrot, Mimile et Antoine, trois amis d'enfance de 70 balais, ont bien compris que vieillir était le seul moyen connu de ne pas mourir et ils sont bien déterminés à le faire avec style ! Leurs retrouvailles à l'occasion des obsèques de Lucette, la femme d'Antoine, sont de courte durée ... Antoine tombe par hasard sur une lettre qui lui fait perdre la tête. Sans fournir aucune explication, vers la Toscane. Pierrot, Mimile et Sophie se lancent alors à sa poursuite pour l'empêcher de commettre un crime passionnel... 50 ans plus tard !

Notre avis : Un road trip aux allures de vendetta amoureuse et sociale. Trois vieilles canailles du cinéma français s'en donnent à coeur joie !

Court métrage : *Un plan d'enfer de Alain Gagnol.*